



Dimanche 18 octobre – A
29^e dimanche du Temps Ordinaire

Dimanche 25 octobre – A
30^e dimanche du Temps Ordinaire

« Je suis le Seigneur, il n'en est pas d'autre »

Comment accueillir cette déclaration du Seigneur prophétisée par Isaïe ? Dans le récit biblique, la parole de Dieu est adressée au roi Cyrus, roi de Perse, pour qu'il comprenne bien que, malgré l'importance de son empire, de ses richesses et de son pouvoir, il n'est pas le maître du monde mais seul le Seigneur est le maître de l'univers. Dieu lui montre qu'Il l'a choisi, lui, un puissant, pour accomplir une œuvre de salut qui le dépasse : rétablir le peuple d'Israël.

Cette déclaration, l'Église la propose en parallèle à l'évangile du denier à César. Pourquoi ? Est-ce pour nous parler de la distinction des pouvoirs dans les sociétés humaines ? Ou est-ce pour nous dire, comme à Cyrus, que les puissants de la terre, même s'il faut respecter leur autorité et les devoirs qui y sont attachés, ne sont pas ceux qui conduisent vraiment le destin du monde ? Celui qui conduit le monde c'est celui qui l'a créé, et c'est vers lui que Jésus nous demande de nous tourner. La référence à l'image sur la pièce de l'impôt renvoie, pour tout lecteur de la Bible, au moment de notre création : « *Créons l'homme dans notre image* » ; une image qui manifeste notre appartenance. Ce qui, dans la réponse de Jésus, signifie que notre devoir de créature est de rendre hommage à notre créateur et de revenir à lui de tout notre cœur.

Pour nous aider à faire ce chemin de retour, la liturgie apporte le témoignage de Paul, qui explique comment les premiers chrétiens de Thessalonique ont été choisis par Dieu lui-même pour recevoir le don de l'Esprit-Saint et faire ce chemin de retour dans la certitude de l'amour du créateur.

Alors, que retenir ? Dieu est Dieu et il n'en est pas d'autre ! Si nous sommes ici à célébrer sa gloire et son salut, c'est d'abord parce qu'Il l'a voulu et qu'Il nous a choisis pour cela. Prenons le temps de rendre grâce à celui qui nous a créés, puis nous a choisis de nouveau pour nous recréer et nous faire entrer dans sa gloire. Comme Cyrus, ouvrons les oreilles de notre cœur et laissons Dieu y proclamer sa parole pour qu'elle s'y implante : « *Je suis le Seigneur, il n'en est pas d'autre* » !

Père Yannick

Basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours

55, bd de Ménilmontant - 75011 Paris

☎ 01 48 05 94 93

E-mail : secretariat@basilique-ndps.fr

Site : www.basilique-ndps.fr

**Horaires des messes :**

Dimanche : 10h30 et 19h – Lundi : 19h

Du mardi au vendredi : 12h15 (*sauf vacances scolaires*) et 19h - Samedi : 12h

Confessions : du lundi au vendredi :

18h00-18h45 et 19h30-20h

Samedi : 10h30-11h45

Chapelet : du lundi au vendredi : 19h30

Samedi : 11h15 -Dimanche : 17h30

Annonces paroissiales

Dimanche 18 octobre : 29^e dimanche du Temps Ordinaire

100^e dimanche des Missions. Quête mondiale pour les Missions

à 10h30 : grand'messe paroissiale

à 17h30 : chapelet

à 18h00 : adoration eucharistique

à 18h30 : vêpres

à 19h00 : messe

Laudes à 8h30 : du mardi au samedi

Messe à 12h00 : le samedi

Messe à 12h15 : du mardi au vendredi, sauf vacances scolaires

Messe à 19h : du lundi au vendredi

Adoration eucharistique : du lundi au vendredi à 17h30 et le dimanche à 18h

Chapelet : du lundi au vendredi : 19h30 - Samedi : 11h15 - Dimanche : 17h30

• **Lundi 19 octobre : Les martyrs jésuites du Canada** : Saint Jean de Brébeuf, Saint Isaac Jogues, prêtres, Saint René Goupil et leurs autres compagnons – **Saint Paul de la Croix**, prêtre, fondateur des Passionistes.

• **Mercredi 21 octobre : Bienheureux Nicolas Barré**, prêtre (minime), fondateur de la Congrégation de l'Enfant Jésus.

• **Jeudi 22 octobre : Saint Jean-Paul II**, pape

• **Vendredi 23 octobre : Saint Jean de Capistran**, prêtre (franciscain), patron des aumôniers militaires

• **Samedi 24 octobre : Saint Antoine-Marie Claret**, évêque de Santiago de Cuba, fondateur de la congrégation missionnaire des Clarétins.

à 12h00 : messe solennelle avec orgue, en l'honneur de la **Bienheureuse Vierge Marie**

à 15h00 : séance du groupe Tricot-Thé (sacristie de droite)

• **Dimanche 25 octobre : 30^e dimanche du Temps Ordinaire**

à 9h30 : réunion de catéchuménat et néo-catéchuménat des adultes (entrée par la crypte).

• **Mercredi 28 octobre : Saint Simon et Saint Jude** (Thaddée), apôtres. *Fête.*

• **Samedi 31 octobre :**

à 12h00 : messe solennelle avec orgue, en l'honneur de la **Bienheureuse Vierge Marie**

• **Dimanche 1^e novembre : Tous les Saints. Solennité.**

Pas de repas partagé ce 1^e dimanche du mois (reporté au dimanche 8 novembre).

Communauté du Conseil Pastoral Paroissial

Le compte-rendu de la réunion du 10 octobre 2026 du Conseil Pastoral Paroissial est affiché sous la verrière de l'entrée boulevard de Ménilmontant.

Solennité de tous les Saints et commémoration de tous les fidèles défunts

Dans notre paroisse, les célébrations des 1^e et 2 novembre ont une importance particulière, puisqu'une grande partie de notre territoire paroissial est couverte par le cimetière du Père Lachaise et qu'un nombre très important d'obsèques sont célébrées dans la basilique ou à la chapelle du Père Lachaise. A la Toussaint ou le 2 novembre, de nombreuses personnes viendront visiter ce cimetière ou s'y recueillir. Nous voulons leur rappeler que « *C'est par le Christ et dans le Christ que s'éclaire l'énigme de la douleur et de la mort qui, hors de son Évangile, nous écrase.* » (Concile Vatican II, constitution *Gaudium & Spes* 22.6).

Voici les horaires des célébrations dans notre paroisse :

● **Dimanche 1^e novembre : Tous les Saints**

Pas de repas partagé ce 1^e dimanche du mois (reporté au dimanche 8 novembre).

à 10h30 : grand'messe paroissiale à la basilique.

à 16h00 : chapelet et vêpres à la chapelle du cimetière du Père Lachaise (*pas de chapelet ni de vêpres à la basilique ce jour*).

à 18h00 : adoration à la basilique

à 19h00 : messe à la basilique.

● **Lundi 2 novembre : Commémoration de tous les fidèles défunts.**

A 16h00 : chapelet à la chapelle du cimetière du Père Lachaise (*pas de chapelet à la basilique ce jour*)

à 17h30 : adoration à la basilique

à 19h00 : messe solennisée à la basilique

à 20h00 : inauguration de la chapelle des défunts à la basilique et veillée

Par ailleurs, vous trouverez au fond de l'église un « **Cahier des défunts** », sur lequel vous pouvez inscrire les noms des défunts pour lesquels vous souhaitez que l'on prie.

Missel du Dimanche

Le **Missel des Dimanches 2027** arrive ! Vous pourrez vous le procurer à l'accueil de la basilique, au prix de 10 euros.

Venue des reliques de Sainte Elisabeth de la Trinité

Avec l'accord de Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, la communauté des Carmes organise à Paris, **du 4 au 18 novembre**, une pérégrination les reliques de **Sainte Élisabeth de la Trinité**, canonisée en 2016. Plusieurs églises de Paris participeront à cet événement, et notamment l'église **Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant** (Paris 20e) le **mercredi 4 novembre 2026**. Au programme :

- messe solennelle à 18h30 ;
- conférence du Père Matthieu Jannin, doyen de Ménilmontant, à 20h00 ;
- puis veillée jusqu'à 21h30.

Soirée inter-religieuse pour la paix

En partenariat avec l'Institut Al-Mowafaqa, le **Collège des Bernardins** souhaite célébrer **les 40 ans de la rencontre d'Assise**, ce rassemblement interreligieux voulu par Jean-Paul II en 1986 pour prier pour la paix.

Cette soirée aura lieu le **mardi 15 décembre** et comprendra un temps de dialogue, puis de méditation et enfin un concert pour faire vivre, aujourd'hui encore, cet esprit de fraternité au service de la paix. Tarifs : 40€/20€.

Pour plus d'informations : <https://www.collegedesbernardins.fr/agenda/soiree-interreligieuse-pour-la-paix-contempler-et-dialoguer-ensemble>

Votre soutien au denier pour aider à faire grandir la communauté dans la foi.

La basilique Notre Dame du Perpétuel Secours ne se résume pas à un bâtiment. Elle est avant tout une communauté vivante, composée de femmes et d'hommes qui choisissent de prendre soin les uns des autres et de transmettre la joie de l'Évangile.

Nous le constatons chaque jour : notre monde a besoin de lieux de fraternité et le pape Léon XIV nous l'a rappelé lors de son passage en France. Ce lieu, concrètement, c'est notre basilique. Mais elle ne peut être vraiment ce lieu de fraternité que si des baptisés s'engagent avec les ministres ordonnés et si les tâches administratives et les divers travaux plus matériels sont accomplis par des personnes compétentes que nous rétribuons. Les salariés doivent pouvoir vivre de leur travail et méritent un salaire juste. Pour cela, nous comptons sur votre aide avec le denier de l'Église, pour nous permettre de régler les salaires et les différentes charges qui y sont associées.

Je compte donc sur vous pour nous permettre, cette année encore et les années suivantes, de faire face à ces dépenses et donner ainsi plus de fluidité à nos ressources, et plus de soutien à notre budget.

Père Yannick